



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

### SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

#### **OJ N°13 - Développement économique.**

**Aide à l'immobilier d'entreprises. Attribution d'une subvention à l'entreprise Xavier AHADO située à Arnéguy.**

Date de la convocation : 9 octobre 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 69.

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

#### PRESENTS :

ALZURI Emmanuel, ARRABIT Bernard, BAUDRY Paul, BÉHOTÉGUY Maïder (à compter de l'OJ N°12), BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°40), BERTHET André, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BOSCO Dominique, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, CACHENAUT Bernard (à compter de l'OJ N°11), CARRERE Bruno, CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°6), CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton (à compter de l'OJ N°10), DAGORRET François, DE CORAL Odile, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DUBLANC Gilbert, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ELISSALDE Philippe, ETCHEGARAY Jean-René, EYHERABIDE Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GASTAMBIDE Arño (à compter de l'OJ N°11), GONZALEZ Francis, GUILLEMOTONIA Pierre, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, JOCOU Pascal (à compter de l'OJ N°24), KEHRIG-COTTENÇON Chantal (à compter de l'OJ N°23), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques, MILLET-BARBÉ Christian (à compter de l'OJ N°4), NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NOUSBAUM Pierre-Marie, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°15), POULOU Guy (à compter de l'OJ N°29), SAINT ESTEVEN Marc, UGALDE Yves (jusqu'à l'OJ N°8), THEBAUD Marie-Ange, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel.

#### ABSENTS OU EXCUSES :

BORDES Alexandre, CARPENTIER Vincent, DE LARA Manuel, DEQUEKER Valérie, ETCHEBEST Michel, HAYE Ghislaine, HIRIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGOYEN Jean-François, LACASSAGNE Alain, LASSERRE-DAVID Florence, LAUQUÉ Christine, LEIZAGOYEN Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, OLÇOMENDY Daniel, SOROSTE Michel.

#### PROCURATIONS :

BORDES Alexandre à HIRIGOYEN Roland, HAYE Ghislaine à DESTIZON Patrick, OLÇOMENDY Daniel à LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Marc SAINT ESTEVEN.

Modalités de vote : vote à main levée.

**OJ N°13 - Développement économique.  
Aide à l'immobilier d'entreprises. Attribution d'une subvention à l'entreprise Xavier AHADO  
située à Arnéguy.**

Rapporteur : Madame Sylvie DURRUTY.

Mes chers collègues,

L'entreprise individuelle Xavier AHADO a été créée, en 2010, par Monsieur AHADO, après 9 années passées en tant que salarié dans une entreprise de menuiserie-charpente sur le secteur de Garazi-Baïgorri.

Les activités principales de cette entreprise sont la fabrication et la pose de menuiseries intérieures et extérieures, de charpente bois, la réalisation d'agencements divers et sur-mesure. L'entreprise est certifiée RGE et Qualibat.

La matière première de cette entreprise provient essentiellement de fournisseurs ainsi que de revendeurs de matériaux de construction implantés sur l'agglomération bayonnaise.

Sa clientèle est principalement composée de particuliers (en direct ou via des architectes). L'entreprise répond également, depuis un an, aux appels d'offres.

Elle est en fort développement, avec des prévisions d'embauches et l'acquisition de matériels visant à accroître sa productivité. L'entreprise poursuit aujourd'hui un projet immobilier visant à augmenter sa zone de production et à améliorer les conditions de travail des salariés. Elle compte aujourd'hui deux ETP, un gérant ainsi qu'un apprenti. Elle réalise un chiffre d'affaires de 246 844 € qui n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années (+17% de 2017 à 2018).

Présentation du projet :

Le développement de l'entreprise dans ses locaux actuels est à ce jour limité. Le gérant a donc décidé de lancer un projet d'investissement immobilier visant à disposer d'un atelier plus vaste et mieux agencé ainsi qu'un espace showroom, des bureaux et des espaces pour les salariés. Ainsi, un nouveau local d'activité, d'une superficie de 304 m<sup>2</sup>, sera construit afin de compléter l'existant et ainsi créer un espace de production de plus de 382 m<sup>2</sup> au total.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des embauches et des investissements machines réalisés en 2018 et 2019 (scie à format, ponceuse à larges bandes, chariot élévateur).

Le coût global du projet d'investissement immobilier de l'entreprise s'élève à 211 879 € HT.

Plan de financement (Base HT) :

Nature des investissements	Dépenses inéligibles HT	Dépenses éligibles HT	Mode de financement	Montant HT
Construction	69 700 €	122 100 €	Autofinancement	14 064 €
Matériel de production	17 579 €		Emprunt	169 380 €
Frais d'honoraires		2 500 €	Région Nouvelle-Aquitaine (Matériel de production)	3 515 €
Total	87 279 €	124 600 €	<b>Communauté d'Agglomération Pays Basque (immo)</b>	<b>12 460 €</b>
			Département des Pyrénées-Atlantiques (immo)	12 460 €
Total Projet	211 879 €		Total Projet	211 879 €

Vu le règlement d'intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises adopté en Conseil communautaire le 3 novembre 2018,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 24 février 2017 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Toutes décisions relatives aux actes relevant de l'attribution des aides économiques de développement tel que prévu par les textes (aides à l'immobilier d'entreprises, aides à l'investissement, à ides à l'innovation, avance remboursables...) »,

Le Conseil permanent est invité à :

- attribuer, à l'entreprise Xavier AHADO, dans le cadre du développement de son activité de production de menuiserie, charpente, agencement, une subvention de 12 460 € maximum,
- approuver les termes de la convention correspondante ci-annexée, et à autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document afférent à cette opération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 – Chapitre 204 – Nature 20422.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour : 51 voix

Contre : 0 voix

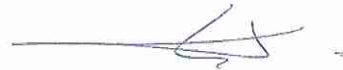
Abstention : 0

Ne participe pas au vote : 0

Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le : 18 octobre 2019.

Publié le : 18 octobre 2019.